

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

---

Vol. XIX

LEVIS—JUN 1913

No. 6

---

---

### Notes sur le nom Québec

---

Le premier qui fasse mention du mot Québec pour désigner la vieille capitale est Champlain, à la page 25 de son ouvrage intitulé : DES SAVVAGES, OU VOYAGE DE SAMUEL CHAMPLAIN DE BROVAGE, FAIT EN LA FRANCE NOUVELLE, L'AN MIL FIX CENS TROIS.

“ Nous vinfmes mouiller l'ancre à Québec, qui est un deftroit de la ditte rivière de Canadas, qui a quelque trois cens pas de large”.

\* \* \*

Rencontrant le passage suivant de Champlain : “ Nous vinfmes mouiller l'ancre à Québec, qui est vu deftroict de la ditte rivière de Canadas, qui a quelque trois cens pas de large” ; l'abbé Laverdière fait les réflexions suivantes :

“C'est ici la première fois que l'on rencon-

tre le nom de Québec, pour désigner ce que Jacques Cartier appelle tantôt Stadaconé, tantôt Canada. Tous ces noms, sans se contredire ou s'exclure, expriment, suivant la langue et le génie des sauvages, comme une nuance particulière du tableau pittoresque que présente le site de Québec. Stadaconé était bâti sur L'AILE que forme la pointe du cap aux Diamants ; or, suivant Mgr Laflèche, "stadaconé", dans le dialecte cris ou algonquin, veut dire AILE, quoique d'autres linguistes prétendent reconnaître dans ce mot une origine huronne (voir HIST DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, I, 532, note). Le mot Canada, dont Cartier nous donne lui-même la signification ("ils appellent une ville CANADA"), semble avoir désigné l'importance relative que devait avoir Stadaconé par l'avantage même de sa position. Enfin, il est naturel de supposer que les sauvages, après la disparition ou le déplacement de Stadaconé, n'aient pas trouvé, pour désigner le même lieu, d'expression plus juste que celle de Kébec ou Québec, qui veut dire, comme le remarque ici Champlain, DETROIT, RETRECISSEMENT, et même quelque chose de plus expressif, c'EST BOUCHE. Ce passage resserré entre deux côtes escarpées, est peut-être ce qui frappe davantage le voyageur qui remonte le

St-Laurent, jusque là si large et si majestueux. Or les sauvages du bas du fleuve, et les Micmacs en particulier, se servent encore actuellement du même mot Kébec, pour signifier un lieu OU L'EAU SE RETRECIE OU SE REFERME, Inutile de réfuter ici les opinions plus ou moins ingénieuses, qui veulent trouver l'origine du nom de Québec dans l'exclamation d'un matelot normand, **quel bec** ! c'est-à-dire **quel cap** ! ou dans les armes de certain comte ou seigneur de Normandie. En face de toutes ses suppositions, il y a toujours les témoignages imposants de Champlain et de Lescarbot, qui affirment que ce mot est sauvage, (Voir le **Cours d'histoire** de M. Ferland. I, 90 note 3) (Note de M. Laverdière, **Oeuvres de Champlain**, vol. II, p. 25).

Ailleurs, Laverdière dit encore : "Par ces mots" ainsi appelé des sauvages" l'auteur (Champlain) veut dire, suivant nous, que le mot **Quebec**, est sauvage, et c'est ainsi que Lescarbot l'a compris. Dans les différents dialectes de la langue algonquine, le mot **Ke-  
bec** ou **Kepac**, signifie rétrécissement. Cette pointe de Québec, où est maintenant l'église de la basse ville, n'est presque plus reconnaissable par suite de la disparition du Cul de Sac, à la place duquel on a fait le marché

Champlain. "(Oeuvres de Champlain, vol. III, p. 148)

\*.\*

The cause of the name which was applied to the original settlement of Canada, its present metropolis, involves still greater mystery.

In the *Fastes Chronologiques*, it is recorded, that Champlain commenced the permanent occupation of Cape Diamond on the third of July, 1608. "Les Sauvages donnaient à cet endroit le nom de Québec, ou Quélibec, qui dans les langues Algonquine et Abénaquise signifie RETRECISSEMENT, parceque le fleuve s'y retrecit." This identical reason is promulged more diffusely by Charlevoix. "Québec est placée sur le fleuve, le plus navigable de l'univers — mais au-dessus de l'isle de l'Orleans, il se retrecit tout à coup de cette sorte, que devant Québec il n'a plus qu'un mille de largeur ; c'est ce qui a fait donner à cet endroit le nom de Québec, qui en langue Algonquine signifie, RETRECISSEMENT. Les Abénaquis le nomment Québec, qui veut dire ce qui est fermé, parce que de l'entrée de la petite rivière de la Chaudière, par où ces Sauvages venaient à Québec du voisinage de l'Atadie, la Pointe de Levi cache entièrement le

canal du sud—l'isle d'Orleans cache celui du nord, de sorte, que le port de Québec ne paroît de là qu'une grande baie." La Potherie furnishes two solutions of this verbal difficulty, which so long has been crux etymologorum.— "Nous n'avons point de connaissance de l'étimologie de Québec. Les Sauvages qui y habitoient, lorsque les Français vinrent s'y établir, l'appelloient Stadada. On tient, que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa première découverte, appercevant au bout de l'isle d'Orléans, un Cap fort élevé, s'écrièrent Quel bec ! — et qu'à la suite du temps le nom de Québec lui est resté. Je ne suis pas garant de cette étimologie.

"Québec est au bout de l'isle d'Orléans. Il y a une rivière une petite demi-lieue de là, qu'on appelle présentement St. Charles — appelé **Kabir Koubac** par les Sauvages, à raison des tours et détours qu'elle fait."—On Cartier's arrival here, the Indians frequently pronounced these words—"Aca Nada"—nothing here ; from which it is supposed the name of the county, Canada, has been derived. These words were first taught them by the Spaniards, who had visited the Baie des Chaleurs, and pronounced these words because they found no gold or silver mines.

Others derive it from the Indian word **Kanata**, pronounced Canada, which signifies a collection of huts.—Lescarbot states that the Indians of Gaspé called themselves Canadians, which name is also confirmed by Champlain. *Hist. Gen. des Voyages*, vol, 13, p. 28. Champlain, Part 2, p. 197.

Quebec in the Algonquin language signifies le **strait**. Champlain, vol I, p. 115. Quebeis. alias Quebec. Douglas, vol I, p. 92 *Smith Canada*. (Hawkins, **Picture of Quebec**, p. 118).

\* \* \*

Québec, Ville Capitale Evêché de la **Nouvelle France**, est situé au quarante fixième degré cinquante cinq minutes de latitude Sept. Sa longitude Est de trois cens sept minutes. Il est apparent que l'Etymologie de son nom provient de ce que les **Normands**, qui étoient avec **Jacques Cartier**, à la première Découverte de la **Nouvelle France**, appercevant au bout de l'Ile d'Orléans, dans le Sud-Ouest, un Cap fort élevé qui avancoit beaucoup dans le Fleuve, s'écrièrent **Quebec** ; et qu'à la fuite du tems le nom de Québec lui a resté. **Morel** se trompe donc fortement, lorsqu'il avance dans son

Dictionnaire, que cette Ville se trouve ainsi nommée de la hauteur de sa Montagne, parce que, dit cet Auteur, les Sauvages appellent **Québec**, les hauteurs ou élévations de terrain : ce qui me paraît faux, d'autant plus que m'étant informé par curiosité de l'Étymologie de ce nom, aux sauvages mêmes avec qui je me suis trouvé dans la suite et qui possédaient différentes langues barbares, ils me répondirent que le nom de **Québec** étoit François ; qu'ils ne connoissent aucun mot fauvage qui sonnât de cette façon, et qu'ils favoient bien, que les **Algonkins**, les **Abénakis**, les **Iroquois** et les **Hurons** appelloient autrefois cette Montagne **Stadaka**. C'est, sans doute, dans le tems que les François vinrent s'y établir en 1608, cent ans après sa Découverte et qu'ils changèrent un petit amas de cabanes fauvages qui y étoient, en maisons beaucoup plus folides " (Le Beau, Aventures, 1er vol. p. 71).

\*\*\*

"Nous n'avons point de connoissance de l'éthimologie de Québec. Les Sauvages qui y habitoient, lorsque les François vinrent s'y établir, l'appelloient **Stadaka**. On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa première découverte de la Nouvelle

France, appercevant au bout de l'Isle d'Orléans, dans le Sud Oueft, un Cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrierent **Que! b-c**, et qu'à la fuite du temps le nom de **Québec** lui est resté. Je ne fuis pas garant de cette Etymologie." (De la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, tome 1er, p. 230).

\*.\*.\*

“Les Sauvages donnoient à cet endroit le nom de **Quebies** ou **Quebibec**, qui dans les Langues Algonquine et Abenaquise signifie **Rétréciffement**, parce que le Fleuve s'y rétrécit, jusqu'à n'avoir plus qu'un mille de large, au lieu de qu'immédiatement au-deffous de l'Isle d'Orléans, c'est-à-dire, à dix lieues au-deffous, il a encore quatre ou cinq lieues.” (Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome 1er, p. XXIX).

\*.\*.\*

Quelques personnes font dériver le nom de Québec d'un verbe mic-mac, qui signifie **bouché, fermé, rétréci**. Je pense que c'est à tort. Il est à remarquer que lorsque les français arrivèrent dans le pays, ils ne trouvèrent pas la nation des mic-macs établie à Québec, mais celle des montagnais qui occupaient tout le parcours de la côte depuis **Betsiamits** et jusqu'au-delà des **Trois-Rivières**. Les mic-

macs n'avaient peut-être jamais été à Québec, et d'ailleurs, l'eussent-ils vus, qu'il ne leur serait jamais venu à la pensée d'appeler : **bouché, rétréci**, un fleuve d'un mille et demi de large.

Jacques Cartier avait appelé Stadacona, Canada, le lieu où il mit pied à terre ; deux mots qu'il a du entendre répéter souvent sans les comprendre.

Après de longues années, il me semble voir Champlain arrivant en face du Cap, au pied duquel se trouve Stadacona, Statakotna. Tous les sauvages, à la vue de la petite flotille, avaient poussé le cri de Kanata, Kanata, les voici ! ils arrivent ! pour eux ce sont des amis. Ils sont réunis sur le bord de l'eau dans la surprise et l'admiration de voir venir ceux dont ils avaient entendu parler....

Champlain, peut-être hésitant à la vue de cette foule, ne débarquait pas assez vite au gré de leurs désirs, c'est alors qu'il crient : Kaepek ! Kanatats, Kanatats (au pluriel). Débarquez, débarquez ! amis ! amis !

Rien de surprenant que quelques sauvages eussent été à bord du bâtiment de Champlain et qu'en désignant Statakotna comme l'endroit propice au débarquement, ils eussent répété : Kaepek ou Kepek.

Le verbemontagnaisea K ,pan ou Kepan veut dire : débarquer, aller à terre, etc. 2 pers impératif Caepek ou Kepek.

Kaepek ou Keped montagnais, comme Québec français, n'est point bouché, ni fermé, ni rétréci ; mais il est ouvert et tend les bras à tous ses amis et aux voyageurs étrangers qui le visitent.

Le 24 juin 1880, c'est-à-dire 272 ans après sa fondation, la bonne cité de Champlain pourra redire avec un noble orgueil : Canadiens ! soyez les bienvenus !....je suis encore Stadacona l'hospitalière.....je vous reçois encore sur mes ponts flottants comme je reçus vos pères en 1608 au cri de Kanata ! Kanata ! Koepek ! Koepek !

Canada ! Canada ! Québec ! Québec !

Amis ! Amis ! débarquez, débarquez, venez à terre.

(Lettre du R. P. Charles Arnaud, O. M. I., à M. l'abbé H. Têtu, janvier 1880 — **Annales de la propagation de la foi**, février 1880, p. 151.)

Québec. — C'est bouché. — (Cris) De **Ke-pak**, temps indéfini du verbe **Kipaw**, c'est bouché. Les sauvages du golfe disent encore **Kepek**, c'est bouché. Cet endroit a été ainsi

nommé, parce qu'en effet le fleuve paraît bouché par le Cap Diamant si on le remonte, et par l'île d'Orléans si on le descend. (M. l'abbé Laflèche, **Courrier du Canada**, 27 mai 1857).

\*.\*

L'étymologie du mot Québec a été, comme celui du Canada, un objet de discussion parmi les savants. Mais il ne paraît plus y avoir de doute aujourd'hui. Québec ne doit le nom qu'il porte ni au cri d'admiration d'un Normand enthousiasmé, ni à la pitié patriotique d'un Français transportant avec lui un nom cher à ses souvenirs ; Champlain nous dit positivement qu'il débarqua dans un lieu que les Indigènes nommaient Québec, mot sauvage qui signifie détroit, et qui désigne le rétrécissement du St-Laurent sur ce point de son cours, où il n'a pas plus de 500 verges de largeur au Cap-Rouge..... Le mot Québec prononcé Quabec dans la langue algonquine, dit M. Sta. Vassal, signifie détroit. Ce monsieur, né d'une mère abénaquise et qui parle plusieurs dialectes des Indigènes au milieu desquels il a passé la plus grande partie de sa vie, m'assure que ce mot est purement sauvage. M. Malo, missionnaire en 1843 chez les tribus du golfe St-Laurent et dont j'ai eu le plaisir de faire la connais-

ce et descendant du Haut-Canada, m'assure pareillement que le mot Kébec dans l'idiôme micmac a la même signification. Ce M. n'a aucun doute que celui de notre ancienne capitale est d'origine indienne. (F. X. Garneau, **Histoire du Canada**, vol. I).

\* \* \*

Les sauvages nommaient ce lieu Kebbek, c'est-à-dire passage rétréci, parce qu'ici le Saint-Laurent est resserré entre deux côtés élevés...

Suivant M. Richer Lafèche, ancien missionnaire, Stadaconé, dans la langue des Sauteurs signifie une aile. La pointe de Québec ressemble par sa forme à une aile d'oiseau, Quant au mot Kebbek, il n'y a pas à douter qu'il soit d'origine algonquine. Champlain et Lescarbot le disent expressément ; le premier le répète jusqu'à deux fois. Dans les différents dialectes algonquins, Képak ou Kebbek signifie rétrécissement d'une rivière, "Québec" dit M. Richer Lafèche, "veut dire, chez les Cris, c'est bouché. Il vient de Képak, temps indéfini du verbe Kipao. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, M. Jean Marie Bellanger, ancien missionnaire, un des hommes de notre temps qui ont le mieux connu la langue des Micmacs. "Kébec, en micmac, veut dire rétrécissement des eaux formé par deux langues ou pointes de terre

qui se croisent. Dans les premiers temps que j'étais dans les missions, je descendais de Ris-tigouche à Carleton ; les deux sauvages qui me naient en canot, répétaient souvent le mot Ké-bek, je leur demandai s'ils se préparaient à aller bientôt à Québec. Ils me répondirent : Non, regarde les deux pointes et l'eau qui est resserré en dedans : on appelle cela Kebek en notre langue."

En présence d'affirmations si positives et si bien fondées, il est inutile de réfuter les traditions populaires qui attribuent le nom de Québec au cri de surprise d'un matelot normand : Quel bec ! c'est-à-dire, Quel cap ! L'on doit aussi laisser de côté les longues dissertations de M. Hawkins, pour prouver que les De La Pole, comtes de Suffolk, portaient, au quinzième siècle, le titre de seigneurs de Québec. M. Hawkins a depuis reconnu qu'il s'était trompé et que les De La Pole étaient seigneurs, non de Québec, mais de Brequebec en Normandie. (L'abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, vol. 1er, p. 90).

†††

En passant Champlain décrit Québec.

Première mention connue de ce nom, qui signifie **détroit**, rétrécissement. Cartier écrit

tantôt Stadaconé, tantôt Canada. Les traiteurs qui parcouraient le fleuve, dans la dernière moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ont dû emprunter ce nom (Québec) des Sauvages. Champlain s'en sert comme s'il datait de longtemps. (Sulte, **Histoire des Canadiens Français**, tome 1er, p. 48).



The origine of the name Quebec, from the exclamation of a French sailor, on his ship turning Point Levy, is of the same stamp as that of Canada from the exclamation of a Spanish sailor.

But is the name Quebec an Algonkin word, as pretended by some, signifying "the place of the Streights?" At first sight, there are two reasons which would make me hesitate to beleive that Quebec is an Algonkin word. The Algonkin is the softest of the Indian Dialects. Quebec is a dissyllable—the Indian names of places being generally compounds descriptive of some peculiarity of the place, are almost always polysyllables. Such wil, be found to be all the names of places in the Saguenay and the St. Maurice Counties, hereafter given from the Montagnais Indians, whose language is the Cree or Chippeweyan.—It is thought that

it would not be possible to find any word in that language with a short abrupt termination like **b c**. Analogous in sound to the Chipeweyan names of places is the Huron name of Quebec, **Tiatontaribi**, which does signify the place of the Streights. One of the Roots of this last word is **ontare**, a Lake, whence is derived the name of Lake Ontario, signifying a great Lake. The village designated by the name "Quebec," was probably immediately above Cape Diamand, where the St. Lawrence becomes exceedingly narrow. The older name of **Stadaconi** seems to have been applied to a village situated some where near the embouchure of the St. Charles, at the foot of what is now called the **Cote d'Abraham**.

I am inclined to believe that Quebec is a French name.

The termination **Bec**, is not unfrequently found in the names of places in **Normandy**, when a great number of the first Emigrants to Canada came, signifying a Cape or Promontory.

Men abandoning their own country and settling in a new uncultivated one, are for obvious reasons, apt to transfer the names of places in the old country to their new seats, as is

abundantly exemplified by any general map of North America : and the probability is, that the name of Quebec has been transferred from some, perhaps now, obscure place in Normandy to what is at present the Capital of British North America. This conjecture derives strong confirmation from the Seal of the Earl of Suffolk, one of the Captains of our Henry the Fifth, in his French Wars, having the word Quebec inscribed on it as we now write it. — (Edmondstone's Heraldry). A place in France of this name was probably the scene of some of his exploits, and the village or town itself may have been given as a reward for the military exploits of this Captain. For the following Etymology of the name of Quebec, I am indebted to the journal kept by Mr Hamel, of his Exploring Survey of the District of Gaspé, in 1833— :

Québec, Rivière qui parait fermée.

I do not see any thing in the Etymology just given of "Quebec" to alter the conclusion previously stated on this head.

The terminating syllable of "Quebec, it must be admitted, is not at variance with the phonetic analogies of the Micmac tongue, indeed, is in entire accordance with it even with the very name of the tribe.

But the modern name of Quebec must have been given by its Indian inhabitants,—and the MicMac were never, so far as we know, in possession of this part of the country.

That the Micmacs should have confounded the French name “Quebec” with the Huron name already given, and transferred the signification of the latter to the former would not be surprising. (Andrew Stuart, *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, vol. III, p. 261).

§§§

On trouve Kebek dans le P. Bressany et et Kebec très souvent dans les *Relations* et ailleurs. J. Cartier ne donna à ce lieu d'autre nom que *Stadacone* et *Stadacyna*, villages des Sauvages. Jean Alphonse l'appelle toujours *Canada*, et Jean de Laët *Stadaca* et *Stadacone*. Sagard dans son vocabulaire de la langue huronne dit, qu'en cette langue, le nom de Québec était *Aton-ta-ré-guée*, tandis que les Hurons modernes l'appellent *Tiatôn-ta-riti*, c'est-à-dire “lieu où la rivière se rétrécit”. Charlevoix prétend que les Algonquins disaient autrefois *Quebeio* et les Abenakis *Quélibec*, c'est-à-dire, “ce qui est fermé.” Champlain dit que le nom de Québec était

donné par les Sauvages à l'endroit le plus resserré de la rivière.

Suivant Mgr Laffèche, ancien missionnaire à la Rivière-Rouge, Québec, dans la langue erise, vient de **Kepak**, temps indéfini du verbe Kipao, et signifie **c'est bouché**. Québec, en micmac **Kébéqué**, suivant M. J. M. Belenger, ancien missionnaire à qui la langue des Micmacs était très familière, veut dire "retrécissement des eaux formé par deux langues en pointes de terre qui se croisent. Dans les premiers temps que j'étais dans les missions je descendais de Ristigouche à Carleton ; les deux sauvages qui me menaient en canot, répétant souvent le mot Kébec, je leur demandai s'ils se préparaient à aller bientôt à Québec. Ils me répondirent : "Non, regarde les deux pointes et l'eau qui est resserrée en dedans ; on appelle cela **Kébec** en notre langue."

En algonquin le mot Québec prononcé **Ouabec**, signifie "là où la rivière est fermée." C'est l'opinion de M. Vassal, né d'une mère abénaquise et qui parle plusieurs des langues des indigènes au milieu desquels il a passé la plus grande partie de sa vie, que **Quabec** signifie "détroit". Dans l'idiôme micmac, assu-

re M. Malo, qui fut missionnaire de 1828 à 1843 chez les tribus du golfe St-Laurent, Kibek a la même signification.

L'origine du mot Québec est évidemment indienne, et pour mieux préciser, algonquine. Champlain et Lescarbot le disent expressément. M. M. Malo et Vasse n'entretennent aucun doute sur cette opinion." Le nom de Québec ne vient point du cri de surprise d'un matelot normand : *Quel bec!* c'est-à-dire, *Quel cap!* et la dissertation de Hawkins pour prouver que les De la Pôle, comtes de Suffolk, portaient au XVe siècle le titre de Seigneurs de Québec, est sans fondement, car les De la Pôle étaient seigneurs, non de Québec, mais de Bréquebec, en Normandie (Ferland)" (Dionne, *Le tombeau de Champlain.*)

\* \* \*

"La différence des opinions n'est pas moins grande sur l'origine de son nom, que sur celui du Canada, et le résultat des disputes à ce sujet n'a pu fixer sa dérivation d'une manière plus satisfaisante : nous n'avons aucun moyen de vérifier s'il tire son origine de l'Algonquin, de l'Abenaqui, ou du Normand ; les conjectures l'ayant attribué à chacune de ces langues." (Joseph Bouchette, *Description topogra-*

phique de la province du Bas-Canada, p. 442).

\* \*  
\*

“Les Abénaquis, dont la langue est un dialecte algonquin, le nomment Québec, qui signifie ce qui est fermé, parce que de l'entrée d'une petite rivière, nommée la **Chaudière**, par où les Sauvages venaient à Québec, du voisinage de l'Acadie, la Pointe de Levi, qui avance sur l'île d'Orléans, cache entièrement le canal du sud, comme l'île d'Orléans cache celui du nord ; de sorte que Québec ne paraît de ce côté là qu'une grande Baie.” (L'abbé Prévost, **Histoire générale des voyages**, vol. XIV, p. 693).

\* \*  
\*

“Chemin faisant, dit Champlain, nous vinmes mouiller l'ancre à Québec, qui est un détroit de la rivière de Canada ayant environ trois cents pas de large.” C'est la première fois que nous trouvons le nom de Québec, donné ensuite à la ville qu'on bâtit dans ce lieu même. Ce nom, qui dans la langue des sauvages micmacs signifie en effet **détroit** ou **rétrécissement d'une rivière**, et la manière de parler de Champlain, qui appelle ici **Québec**, non pas la ville, qui n'existait point encore,

mais uniquement cet endroit resserré du fleuve, montrent combien sont peu fondées les autres interprétations qu'on peut avoir imaginées du nom de Québec. "Il y a en cet endroit, du côté du nord, continue-t-il, une montagne assez haute qui va en laissant des deux côtés ; tout le reste est un pays uni, beau à voir, où il y a de bonnes terres, des chênes, des sapins, des trembles et autres arbres, comme aussi des vignes sauvages, qui à mon opinion, si elles étaient cultivées, seraient bonnes comme celles de France." L'abbé Faillon, **Histoire de la colonie française**, tome I, p. 80).

\* \*

On a soutenu que Québec voulait dire **endroit, bouché**. C'est une erreur, Québec signifie en langue montagnaise lieu où l'on **débarque** ou simplement débarcadère. C'est ainsi que les sauvages de Tadoussac désignaient l'ancienne bourgade Stadacona : ils l'appelaient Québec ou **débarcadère**. (R. P. Lacasse, O. M. I., **Opinion publique**, 2 mars 1882.)

\* \*

Cette ville qui devient de jour en jour très florissante, doit son origine à un petit amas de Cabanes Sauvages, et son nom à la Montagne où elle est située ; car les Sauvages appellent Québec, les hauteurs ou élévations de terrain.

“Allain Manesson Mallet, **Description de l'univers**. tome cinquième, p. MDCLXXXI-II”.

\* \* \*

Comme sur le sens du mot Canada, on a beaucoup controversé sur l'étymologie de Québec. Ce nom paraît venir du mot Kebec, qui dans la langue des sauvages signifie rétrécissement des eaux. En effet, au pied du promontoire de Québec, le Saint-Laurent se trouve subitement resserré par le rivage. “De Bonnechose, **Montca'm et le Canada-Français**, p. 172”



## La Campagne de la Belle-Rivière

---

Extrait général des sépultures, mariages et baptêmes qui se sont fait, pendant la campagne de la Belle-Rivière, parafé et signé, Marin, l'original lesquels est resté au fort duquesne à la belle-rivière, sous le titre de l'assomption de la Ste-Vierge.

L'an mil sept cent cinquante trois, le huitième de Juliet est décédé dans le dit parti, Jean-Baptiste Tessier, de la paroisse de Montréal, mary de Charlotte Cobassior, veuve de feu Latouche, après avoir esté confessé, reçu le St-Viatique et le Sacrement de l'ex-

trémonction, son corps a esté inhumé avec les cérémonies accoutumées dans un endroit du camp de la Presquille destiné pour le cimetiére, en foy de quoi j'ai signé.

Ainsi signé.

**fr. Gabriel an Genser, ptre.**

récolet aumonier du party.

L'an mille sept cent cinquante trois, le dernier de juillet, est decédé dans le dit party Jean François Aubert, de la paroisse de St-Charles de St-Jean, diocèse de Reims, soldat de la compagnie de Dumas, après avoir esté confessé, reçu le St-Viatique et le sacrement d'extrémonction, son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires, dans un endroit du camp de la Presquille destiné pour le cimetiére, en foy de quoy j'ai signé.

Ainsi signé.

**f. Denys Baron P.R.**

aumonier dans le dit party

**f. Gabriel an Genser P.R.**

aumonier du party.

L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt d'out, est decédé dans le dit party, St George, soldat de la compagnie de Douville, incorporé dans le détachement de Mr La Ronde, son corps a été inhumé, avec les cérémonies ordinaires dans un endroit du camp de la Rivière aux bœufs, destiné pour le cimetiére, en foy de quoy j'ay signé.

**f. Gabriel an Genser**

R.P. aumonier.

L'an mil sept cent cinquante trois, le sixième de septembre est décédé le nommé Etienne dit Lafranchise, caporal de la compagnie de Douville, incorporé dans celle de M. La Ronde, après avoir esté confessé et reçu le sacrement d'extrémionction son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaire dans le cimetière de la Rivière aux boeufs, le sixième jour du dit mois et an que dessus, en foy de quoy j'ay signé.

Ainsi signé.

**f. Gabriel an Genser**

P.R. aumonier.

L'an mil sept cent cinquante trois, le six septembre est décédé dans le fort de la rivière aux boeufs Jérôme Augé, habitant de la Pointe aux trembles de Québec, après avoir reçu les sacrements de péniteuce, de viatique et d'extremonction, son corps a été inhumé dans le lieu destiné pour le cimetière et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous, Ptre Recollet, soussigné, aumonier, au dit fort et pendant la campagne de la belle Rivière, en soy de quoy avons signé.

Ainsi signé,

**fr Denys Baron p.R.**

aumonier.

L'an mille sept cent cinquante trois, le vingt-neuf octobre, est décédé vers les quatre heures et demie du soir, dans le fort de la rivière aux bœufs, sous le titre de St-Pierre, Monsieur Pierre Paul Escuver, Sieur de Marin, chevalier de l'ordre militaire et royal de St-Louis, capitaine d'infanterie et commandant général de l'armée de la Belle Rivière, après avoir reçu les sa-

crements de pénitence, d'extrême-onction et de viatique, âgé de soixante et trois ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière du même fort, par nous, Prestre Récollet, aumônier du dit fort, et pendant la campagne de la belle Rivière ; ont été présent à son inhumation Monsieur de Repentigny, commandant de la susdite armée et capitaine d'infanterie, de Messieurs du Muys, lieutenant d'infanterie, de Simblins, major au susdit fort, La force, garde des magasins, lesquels ont signé avec nous.

Ainsi signé.

Le Gardeur de Repentigny,  
Laforce, Benois, de muys,  
I. Depré, Simblin.

**fr. Denys Baron, ptre Rec.**

Aumônier.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le neuf febvrier est décédé dans le fort de la rivière aux bœus sous le titre de St-Pierre, Louis Rivare, garçon habitant de la paroisse de St-Charles, en la rivière de Cham bly, âgé d'environ de vingt-cinq ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, de viatique et d'extrême-onction ; son corps a été inhumé avec les cérémonies dans le cimetière du susdit fort, par nous prestre Récollet, soussigné, aumônier au dit fort et pendant la campagne de la belle Rivière ; en foy de quoy nous avons signé.

Ainsi signé

**fr. Denys Baron, p. r,**  
Aumônier.

L'an mille sept cent cinquante quatre le donze mars est décédé dans le fort de la rivière aux boeufs, sous le titre de St-Pierre Guialme Thybault, garçon habitant de la paroisse de St Thomas, ditte la pointe à la ville au bas de Québec, âgé d'environ vingt-hui ans, après avoir reçu les saints sacrements de pénitente, d'eucharistie et d'extrémouction, son corps a èsté inhumé dans le cimetièrè du susdit fort, par nous prestre récollet, soussigné aumonier du Roy au dit fort et pendant la campagne de la belle Rivière.

En foy de quoy avons signé.

Ainsi Signé,

**fr. Denys Baron p. r.**

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le vingt juin, est décédé dans le fort Duquesne, à la belle Rivière. Toussaint Boyer dit Bientourné, garçon habitant de St-Pierre en la prairie de la Magdeleine, âgé de vingt-deux ans ou environ, après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence, de viatique et d'extrémouction, son corps a été inhumé dans le lieu destiné pour le cimetièrè au dit fort, et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous prestre Récollet, soussigné aumonier au dit fort, et pendant la campagne de la Belle-Rivière, ainsi avons signé.

Ainsi signé.

**fr. Denys Baron p. r.**

Aumonier.

L'an mil sept cent cinquante quatre, le quinze juillet est décédé dans le fort Duquesne..... Déjardin, garçon habitant de Ste-Rose de Lima, en l'isle

Jésus, âgé d'environ 23 ans, après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence et d'extrémunction, son corps a été inhumé dans le lieu destiné pour le cimetière et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous, prestre Récollet, soussigné, aumonier au dit fort, en foy de quoy avons signé.

Ainsi signé.

**fr. Denys Baron p. r.**

Aumonier.

L'an mil sept cent cinquante quatre, le trois d'août est décédé dans le fort duquesne, Joseph Desisle, garçon habitant de Longueville, âgé d'environ de vingt-six ans, après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence et d'extrémunction, son corps a este inhumé dans le lieu destiné pour le cimetière et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous prestre Récollet, soussigné, aumonier au dit fort, en foy de quoy avons signé.

Ainsi signé,

**fr. Denys Baron p. r.**

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le sixième d'août est décédé dans le fort duquesne, sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge, Ambroise Boivin, homme marié, habitant de la Baye de St-Paul, au bas de Québec, après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence et d'extrémunction, son corps a été inhumé dans le lieu destiné pour le cimetière, et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous, prestre Récollet, sous-

signé, aumonier du Roy au dit fort, en foy de quoy  
avons signé.

Ainsi signé,

**fr. Denys Baron P.r.**

Aumonier.

Nous capitaine d'ynfanterie, commandant général  
du party de la belle Rivière, des forts de la pres-  
qu'ille, de la rivière aux bœufs, et de celui de du-  
quesne, certifions que les extraits ci-dessus sont con-  
formes à l'original, fait au fort duquesne, le dix d'a-  
oût mille sept cent cinquante quatre.

Vû.

#### **CONTRECOEUR.**

Le présent Régistre contenant cinq feuillets blancs  
non compris le présent a esté cotté et paraphé par  
nous capitaine d'infanterie, commandant général du  
party de la Belle-Rivière, des forts de la presqu'ille,  
de la rivière aux bœufs et de celui de duquesne, le-  
quel servira à enrégistrer les extraits mortuaires, bap-  
têmes et sépultures qui se feront au dit fort duquesne,  
sous le titre de l'assomption de la Ste-Vierge, lequel  
régistre servira aux dits enrégistremens pendant le  
restant de cette année, mille sept cent cinquante qua-  
tre.

Fait double au for Duquesne, le trente et un  
d'août, mille sept cent cinquante quatre.

#### **CONTRECOEUR**

Fort du Quesne

Riv. Oio.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le six septembre est décédé au fort Duquesne, sous le titre de l'assomption de la Ste-Vierge, à la belle Rivière, le nommé Lebeau, habitant dans la rivière de Chambly, seigneurie de Contreccœur, lequel estait âgé de vingt ans ou environ, après avoir reçu les saints sacrements de pénitence, de viatique et d'extrémionction, son corps a été inhumé dans le cimetièrè du même fort, et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous, prestre récolet, soussigné, aumonier du Roy au fort Duquesne, ainsi avons signe.

**fr. Denys Baron P. R.**

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le douze septembre est décédé au fort duquesne, sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge, à la Belle Rivière, Henri Marin, domestique de M. Droulion, âgé de quinze ans ou environ, après avoir reçu les Sts Sacrements, de pénitence, de viatique et d'extrémionction, son corps a été inhumé dans le cimetièrè du susdit fort et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous prêtre Récolet, sousigné, Aumonier du Roy au dit fort ainsi avons signe.

**fr Denys Baron P. R.**

Aumonier

L'an mille sept cent cinquante quatre, le quinze septembre est décédé au fort duquesne, sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge, à la Belle Rivière, le nommé Joseph Broches de la paroisse de St-Michel, au bas de Québec, âgé d'environ de vingt trois ans ou environ, après avoir reçu les Sts Sacrements de péniten-

ce, de viatique et d'extrême-onction. Son corps a été inhumé dans le cimetière du même fort, par nous prêtre Récolet, soussigné, aumônier du Roy au dit fort, ainsi nous avons signé.

**fr Denys Baron P. R.**

Aumônier

L'an mille sept cent cinquante quatre le seize de Septembre est décédé au fort Duquêne, sous le titre de l'assomption de la Ste-Vierge, à la Belle Rivière, français de Lorme estant maître charpentier au fort du puêne et natif de la paroisse du Sault au Recolet, âgé de trente ans ou environ, après avoir reçu les sacrements de pénitence, de viatique et d'extreme-onction, son corps a este inhumé dans le cimetière du même fort et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous, ptre Recolet, sussigne, aumônier du Roy au susdit fort,

**fr Deneys Baron. P. R.**

aumônier.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le vint Octobre est décédé au fort Duquêne, sous le titre de l'assomption de la Ste-Vierge, à la belle Rivière, Alexandre Marquis, de la paroisse de camoraska au pas de Québec, âgé de vint cinq ans, ou environ, après avoir reçu les sts sacrements de pénitence, de viatique et d'extrême-onction son corps a esté inhumé dans le cimetière du même fort et cela avec les cérémonies ordinaires, pas nous, prestre Récolet, soussigné, aumônier du Roy, au dit fort, ainsi, nous avons signé.

**fr DenYs Baron. P. R.**

aumônier.

L'an mille sept cent cinquante quatre, le trois de Novembre a esté baptisé avec cérémonies ordinaires, Denise, sauvagesse Louve, agé de douze ans ou environ, laquelle désirait ardemment le St. Baptesme que nous, ptre Récolet, soussigné, aumonier du Roy au fort Duquêne, le luy avons administré, en foy de quoy nous avons signé.

**fr Denys Baron. P. R.**

aumonier

L'an mille sept cent cinquante quatre, le cinq de novembre, est décédée auprès du fort Duquesne, Denise sauvagesse Louve agé de quinze ans ou environ, ayant été baptisée deux fois auparavant. Son corps a été inhumé dans le cimetièrre du fort Duquêne et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous prêtre, Récolet, soussigné, aumonier du Roy au dit fort, en foy de quoy nous avons signé.

**fr Denys Baron P. R.**

Aumonier

Le présent Régistre sept feulicts blancs, non compris. Le présent a esté cotté et paraphé par nous, capitaine d'ynfenterie, commandant en chef des forts Duquesne, de la presquille et de La rivière aux bœufs, lequel servira à enregistrer les baptesmes mariages et sépultures qui se feront au dit fort Duquesne, à La belle Rivière, sous le titre de L'assomption de La très Ste-Vierge et cela pendant la présente année mille sept cent cinquante cinq. Lequel Régistre a esté remis au père Deuys Baron, ptre. Récollet, aumonier du Roi, au

fort Duquesne, fait au dit fort, le premier Janvier mille sept cent cinquante cinq.

**CONTRECOEUR**

**fort Duquesne**

**Rver. 010**

L'an mille sept cent cinquante cinq, leorsij de janvier dans le fort Duquesne, à la belle rivière, sous le titre de l'Assomption de la très Ste Vierge est décédé Pierre Langevin, garçon habitant de la paroisse de L'immaculée Conception, ditte la pointe Olivier à Chambly, après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence, de viatique et d'extrêmonction, son corps a été inhumé dans le cimetièrre du même fort et cela avec les cérémonies ordinaires, par nous, ptre Récolet, aumonier du Roy au dit fort. En foy de quoy avons signé.

**fr Denys Baron P. R.**

Aumonier

L'an mille sept cent cinquante cinq, le quinze janvier, dans le fort Duquesne, à la belle Rivière, dans le titre de l'Assomption de la très Ste Vierge, est décédé Pierre Tessier, garçon habitant de la paroisse de Ste Anne, seigneurie de Gatinaux du gouvernement des Trois Rivières agé d'environ vingt sept ans après avoir reçu les Sts Sacrements de pénitence, de viatique et d'extrêmonction, son corps a esté inhumé dans le cimetièrre du mesme fort, et cela, par nous, prêtre Récolet, premier aumonier du Roy au dit fort Duquesne : En foy de quoy avons signé.

**fr Denys Baron P. R.**

Aumonier

(Suite dans la prochaine livraison)